

est appelé et, à la demande de l'honorable président du Conseil privé (M. MacEachen), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 11, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production du dernier rapport d'appréciation du Programme pour l'avancement de la technologie (PAIT),

est appelé et, à la demande de l'honorable président du Conseil privé (M. MacEachen), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 16, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production du dernier rapport d'appréciation du Programme de subventions en vertu de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or (EGMA),

est appelé et, à la demande de l'honorable président du Conseil privé (M. MacEachen), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 23, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production du dernier rapport d'appréciation du Programme général d'aide de transition (GAAP),

est appelé et, à la demande de l'honorable représentant de Nickel Belt (M. Rodriguez), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 28, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'un exemplaire du dernier rapport d'estimation du programme de mobilité de la main-d'œuvre du Canada,

est appelé et, à la demande de l'honorable président du Conseil privé (M. MacEachen), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 136, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance et de tous les télégrammes, memorandums et autres documents reçus par le gouvernement au sujet du nouveau code postal ainsi que les réponses afférentes,

est appelé et, à la demande de l'honorable représentant de Brandon-Souris (M. Dinsdale), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 141, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copies des rapports d'évaluation préparés par le Conseil du Trésor, ces deux dernières années, sur le programme d'aide de transition à l'industrie de l'automobile (AAA) administré par le ministère de l'Industrie et du Commerce,

est appelé et, à la demande de l'honorable président du Conseil privé (M. MacEachen), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 143, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copies des rapports d'évaluation préparés par le Conseil du Trésor, ces deux dernières années, sur le programme d'aide à la construction de navires (SCSP) administré par le ministère de l'Industrie et du Commerce,

est appelé et, à la demande de l'honorable représentant d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 144, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copies des rapports d'évaluation préparés par le Conseil du Trésor, ces deux dernières années, sur le programme pour l'accroissement de la productivité (PEP) administré par le ministère de l'Industrie et du Commerce,

est appelé et, à la demande de l'honorable représentant d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 145, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copies des rapports d'évaluation préparés par le Conseil du Trésor, ces deux dernières années, sur le programme pour l'avancement de la technologie (PAIT) administré par le ministère de l'Industrie et du Commerce,

est appelé et, à la demande de l'honorable représentant d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.